

EVALUATION DE LA MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX EN EHPAD



MANUEL D'AUTO-EVALUATION

NOVEMBRE 2008



EVALUATION DE LA MAÎTRISE DU RISQUE INFECTIEUX EN EHPAD

LA VERSION 1 -SEPTEMBRE 2008- DE L'OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE DU RISQUE INFECTIEUX DANS UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES, ÉLABORÉ PAR UN GROUPE DE TRAVAIL CCLIN SUD-OUEST, A POUR OBJECTIF D'ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS À ÉTABLIR LEUR BILAN SUR LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LUTTER CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS. L'OBJECTIF EST BIEN, DANS UN PREMIER TEMPS, DE PERMETTRE DE DÉGAGER LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DE VOTRE ORGANISATION.

DANS UN DEUXIÈME TEMPS ET À PARTIR DE CE BILAN, VOTRE ÉTABLISSEMENT METTRA EN PLACE LES AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES ET INDIQUÉES DANS LE RAPPORT AUTOMATISÉ OBTENU À LA FIN DE CETTE ÉVALUATION. DES ACTIONS PRIORITAIRES SERONT DÉGAGÉES ET INCLUSES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DU RISQUE AU SEIN DE VOTRE EHPAD.

GROUPE DE TRAVAIL

D. ZARO-GONI	Cadre Supérieur de Santé Hygiéniste	CCLIN Sud-Ouest - Bordeaux
F. BEL	Attachée d'Administration Hospitalière	Centre Hospitalier - Agen
M-P. BLANCHET	Infirmière Hygiéniste	Centre Hospitalier - Agen
C. CADOT	Cadre Supérieur de Santé Hygiéniste	Centre Hospitalier - Agen
X. GERVAIS	Médecin coordonnateur en EHPAD	Le Bouscat
N. MAUBOURGUET-AKE	Médecin coordonnateur en EHPAD	Bordeaux
B. THIEL	Infirmière Coordinatrice	EHPAD - Mezin

CONCEPTION DES DOCUMENTS

 Elisabeth SOUSA - CCLIN Sud-Ouest – Bordeaux

CONCEPTION DE L'OUTIL INFORMATIQUE

 Muriel PEFAU - CCLIN Sud-Ouest – Bordeaux

GROUPE DE RELECTURE

O. CASTEL	Président de CLIN	CHU - Poitiers
C. DUMARTIN	Praticien Hygiéniste pharmacien	CCLIN Sud-Ouest – Bordeaux
E. GALY	Cadre de Santé Hygiéniste	CCLIN Sud-Ouest – Toulouse
C. LEGER	Cadre de Santé Hygiéniste	CCLIN Sud-Ouest – Poitiers
P. PARNEIX	Responsable du CCLIN Sud-Ouest	CCLIN Sud-Ouest – Bordeaux
D. PILLES	Cadre de Santé Hygiéniste	CCLIN Sud-Ouest – Bordeaux
S. VAN DE STEENE	Praticien Hygiéniste pharmacien	CCLIN Sud-Ouest – Toulouse

SOMMAIRE

Liste des abréviations -----	5
Introduction-----	6
Fiche établissement-----	7
Chapitre I : Organisation des moyens de prévention dans l'établissement-----	8
I-1 : Prévention -----	8
I-2 : Surveillance / Alerte -----	8
I-3 : Tenue du personnel dans l'établissement-----	9
Chapitre II : Gestion de l'environnement et des circuits -----	10
II-1 : Entretien des locaux -----	10
II-2 : Hygiène en restauration -----	11
II-3 : Gestion du linge -----	12
II-4 : Gestion des déchets -----	13
II-5 : Gestion de la qualité de l'eau-----	14
Chapitre III : Gestion du matériel -----	16
Chapitre IV : Gestion des soins -----	17
IV-1 : Les actes infirmiers -----	17
IV-2 : Les antiseptiques -----	17
IV-3 : Les précautions « standard » -----	18
IV-4 : Les précautions complémentaires -----	19
IV-5 : Hygiène des résidents -----	19
Chapitre V : Les vaccinations contre les affections respiratoires -----	20
Chapitre VI : Gestion des risques épidémiques-----	21
VI-1 : Gale -----	21
VI-2 : Tuberculose pulmonaire -----	21
VI-3 : Gastro-entérite-----	22
Chapitre VII : Prévention des accidents avec exposition au sang -----	23
Pour en savoir plus -----	24

LISTE DES ABREVIATIONS

- AES** : Accident d'Exposition des soignants au Sang et aux liquides biologiques
- BMR** : Bactérie Multi Résistante
- CAT** : Conduite A Tenir
- CCP** : Critical Control Point, étape ou procédure où il est nécessaire et possible de contrôler les risques. En buanderie la méthode est dénommée RABC.
- CHSCT** : Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail
- CIP** : Cathéter à Chambre Implantable
- CLAT** : Centre de Lutte Anti Tuberculeux
- DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
- DM** : Dispositifs Médicaux
- EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- FFP** : Pièce Faciale Filtrante, appareil de Protection respiratoire (masque) (FFP1 FFP2)
- HACCP** : Hazard Analysis Critical Control Point : Analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise. Méthode ou démarche d'analyse et de raisonnement permettant d'identifier les dangers et les risques en cuisine.
- IN, IAS** : Infection Nosocomiale, Infection Associée aux Soins
- OM** : Ordures Ménagères
- OPCT** : Objet Piquant Coupant Tranchant
- ORIG** : Observatoire du Risque Infectieux en Gériatrie
- PHA** : Produits Hydro-Alcooliques
- RABC** : Risk Analysis and Biocontamination Control
- TIAC** : Toxi-Infection Alimentaire Collective
- VHB** : Virus de l'Hépatite B
- VHC** : Virus de l'Hépatite C
- VIH** : Virus de l'Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION

La loi du 2 janvier 2002 rénove l'action sociale et médico-sociale et complète la loi du 30 juin 1975 régissant jusqu'alors le fonctionnement des institutions sociales et médico-sociales.

La loi du 2 janvier 2002 garantit les droits des usagers en instituant (article 10) un conseil de la vie sociale (ou autre forme de participation) qui donne un avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement (décret du 25 mars 2004).

Elle définit des documents réglementaires à la fois sur les droits des usagers et le fonctionnement de l'établissement tels que : la Charte des droits et libertés de la personne accueillie, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour.

Cette loi pose également des orientations et des objectifs de qualité.

Afin de signer la convention tripartite pluriannuelle permettant de devenir EHPAD, les établissements comptant plus de 25 lits, doivent se soumettre à une auto évaluation à partir de référentiels de recommandations de bonnes pratiques (grille ANGELIQUE) notamment sur l'organisation et la qualité des soins.

En effet, en EHPAD, les résidents sont de plus en plus âgés, du fait du vieillissement de la population. Leur niveau de dépendance a augmenté ces dernières années et va continuer à croître. La plupart sont atteints de pathologies lourdes associées à une perte d'autonomie.

L'aggravation des pathologies, leur complexité, leur spécificité liée à la gériatrie nécessite d'élaborer des guides de bonnes pratiques spécifiques aux EHPAD. Ceci afin d'améliorer la qualité des soins devenus de plus en plus lourds et de limiter les infections nosocomiales tout en respectant le confort de vie des résidents.

Le médecin coordonnateur assure le relais indispensable entre le médecin traitant et les équipes médicales et para-médicales. Il coordonne les soins avec les différents intervenants dont l'équipe d'hygiène.

L'objectif de ce manuel d'évaluation de la gestion du risque infectieux en EHPAD est de fournir aux équipes de ces établissements un outil de mesure des actions de prévention mises en œuvre.

Sept chapitres constituent ce document, chacun traite d'actions de prévention indispensables dans un établissement d'accueil de personnes âgées dépendantes pour certaines d'entre elles.

Il ne s'agit pas de réaliser un audit par observation directe des actions de soins, mais bien de faire le point sur les organisations, les protocoles et autres moyens de prévention implantés dans l'établissement. C'est au cours d'un entretien avec les personnes impliquées que les chapitres seront abordés. C'est à partir de ces entretiens que les réponses aux critères seront documentées et aussi les scores pourront être établis.

FICHE ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement : _____

Code Postal et Ville : _____

Code établissement attribué par le CCLIN Sud-Ouest : | ____ |

Statut : _____ (*1= public ; 2= privé*)

Nature : | ____ |

1= votre établissement est un EHPAD

2= votre établissement de santé assure une activité EHPAD

Nombre total de lits EHPAD : _____

Date de l'évaluation : ____ / ____ / ____

Personnes ayant réalisé l'évaluation : _____

CHAPITRE I – ORGANISATION DES MOYENS DE PREVENTION DANS L'ETABLISSEMENT

I-1 PREVENTION

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Votre établissement bénéficie de la présence d'un médecin coordonnateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Votre établissement :			
✚ a passé une convention avec un établissement de santé	<input type="checkbox"/>		1 si 1 des 3
✚ travaille en réseau avec une équipe opérationnelle en hygiène d'un Centre Hospitalier	<input type="checkbox"/>		
✚ dispose d'une infirmière hygiéniste	<input type="checkbox"/>		
Une personne référente hygiène (ide, as, ...) et / ou relais est en place sur les unités d'accueil des résidents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Le rapport annuel médical d'activité comporte un chapitre sur l'hygiène et le risque infectieux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La formation du personnel (non médical) à la prévention des Infections Associées aux Soins (IAS) en gériatrie est organisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Si oui :			
✚ IDE	<input type="checkbox"/>		1 si 3 ☒
✚ AS et ASH	<input type="checkbox"/>		
✚ Personnel Technique (cuisine hygiène, agent entretien)	<input type="checkbox"/>		

I-2 SURVEILLANCE / ALERTE

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Un suivi des Infections (IAS) en gériatrie est organisé selon une méthodologie validée par l'ORIG (fréquence et outil)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Une enquête d'incidence en continu des infections oculaires auprès de tous les résidents, à partir du diagnostic médical est effective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'état nutritionnel des résidents est évalué dans votre établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Vous avez identifié les personnes ressources	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ à la DDASS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
✚ au CCLIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
✚ à la CIRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

I-3 TENUE DU PERSONNEL DANS L'ETABLISSEMENT

Critères

Le règlement intérieur de l'EHPAD ou document équivalent existe :

oui non NA score
 1 – 0

Si oui, il prévoit :

Le port d'une tenue professionnelle dans l'enceinte de l'établissement

1 – 0

Une tenue à manches courtes

L'absence de vêtement personnel sur la tenue au cours de l'activité de soins

L'absence de vêtement dépassant de la tenue

L'absence de bijoux (mains et poignets)

1 – 0

Les ongles doivent être courts et sans vernis

1 – 0

Les cheveux longs sont attachés et maintenus

1 – 0

Une tenue vestimentaire professionnelle dans l'établissement pour :

personnel salarié de l'établissement (AS, IDE, médecins, psychologue...)

1 – 0

autres intervenants extérieurs : infirmière libérale, kiné, médecin de ville, podologue, laboratoire de biologie...

1 – 0

Les blouses professionnelles sont fournies et entretenues par l'institution

Le changement de la blouse est quotidien

Pour le personnel salarié de l'établissement (AS, IDE, médecins, psychologue...) les chaussures sont réservées à l'activité professionnelle

1 – 0

CHAPITRE II - GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CIRCUITS

Un EHPAD est un établissement considéré comme à risque infectieux moyen (zone 2, guide du bio nettoyage). Même si ce risque n'est pas fortement élevé (comme dans un service de réanimation par exemple), il est cependant bien réel et doit donc être pris en compte, tout particulièrement lors de la gestion de l'environnement et des circuits qui comporte :

- Entretien des locaux
- Hygiène en restauration
- Gestion du linge
- Gestion des déchets
- Gestion de la qualité de l'eau

II-1 ENTRETIEN DES LOCAUX

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Il existe des procédures institutionnelles de nettoyage des locaux dans l'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Si oui elles sont :			
✚ validées par le médecin coordonateur et le directeur	<input type="checkbox"/>		1 si 2 ☒
✚ diffusées et mises à disposition dans tous les secteurs de l'EHPAD	<input type="checkbox"/>		
Elles concernent :			
✚ le nettoyage quotidien de la chambre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ le nettoyage trimestriel approfondi de la chambre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
✚ le nettoyage approfondi de la chambre systématiquement au départ du résident	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ le nettoyage quotidien des sanitaires communs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ le nettoyage des lieux collectifs de restauration après chaque utilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ le (s) bureau(x) de consultation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ la(es) salle(s) de soins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Elles comportent :			
✚ une traçabilité de l'entretien des locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ l'utilisation :			
○ de détergents	<input type="checkbox"/>		1 si 1 des 3
○ de détergents / désinfectant	<input type="checkbox"/>		
○ de la méthode vapeur	<input type="checkbox"/>		
✚ l'alternance des détergents, et détergents/désinfectants pour le sol des chambres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
✚ une liste portant sur le choix des produits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les moyens alloués permettent l'application de ces procédures de nettoyage des locaux			
✚ un chariot de ménage adapté est à la disposition des équipes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ il est équipé du matériel nécessaire :			
○ bandeaux,	<input type="checkbox"/>		1 si 3 ☒
○ balais,	<input type="checkbox"/>		
○ chiffonnettes	<input type="checkbox"/>		

II-3 GESTION DU LINGE


















Critères	oui	non	NA	score
L'établissement prend en charge la blanchisserie :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
1= Totalement 2= Partiellement 3= Pas du tout	___			
✘ Circuit du linge propre (hors effets personnels résidents)				
Il existe des procédures institutionnelles de gestion du linge propre mises en œuvre dans l'établissement,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
si oui, elles sont :				
✚ validées par le médecin coordonateur et le directeur	<input type="checkbox"/>			1 si 2 ☒
✚ diffusées et mises à disposition dans tous les secteurs de l'EHPAD	<input type="checkbox"/>			
Le linge propre est maintenu à l'abri d'une contamination :				
✚ il est filmé	<input type="checkbox"/>			1 si 1 des 2
✚ il est entreposé dans un chariot ou armoire ou local fermé	<input type="checkbox"/>			
Une hygiène des mains est demandée avant toute manipulation (inclus dans le protocole)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
L'établissement ou le sous-traitant a mis en place la méthode RABC (cf. lexique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✘ Circuit du linge sale (hors effets personnels résidents)				
Il existe des procédures institutionnelles de gestion du linge sale mise en œuvre dans l'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Elles sont :				
✚ validées par le médecin coordonateur et le directeur	<input type="checkbox"/>			1 si 2 ☒
✚ diffusées et mises à disposition dans tous les secteurs de l'EHPAD	<input type="checkbox"/>			
Elles portent sur l'existence d'un :				
✚ tri à la production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
✚ conditionnement (sacs étanches ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
✚ lieu de stockage intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Lors des manipulations du linge souillé de liquides biologiques (selles, sang) il est demandé d'appliquer les précautions « standard » :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
✚ port des gants et lavage des mains,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
✚ en cas de risque de projections et/ou d'aérosolisation : port d'un masque et d'une blouse de protection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Les moyens alloués permettent l'application de ces procédures concernant la gestion du linge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
✚ une armoire dédiée au linge propre est en place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
✚ des sacs permettant le tri du linge sale / souillé dès la production existent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
✚ le matériel de protection du personnel est à disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

II-4 GESTION DES DECHETS










<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Il existe des procédures institutionnelles de gestion des déchets dans l'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Si Oui, elles sont :			
✚ validées par le médecin coordonateur et le directeur	<input type="checkbox"/>		1 si 2
✚ diffusées et mis à disposition dans tous les secteurs de l'EHPAD	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Elles portent sur :			
✚ le tri à la production OM, DASRI et OPCT	<input type="checkbox"/>		1 si 4
✚ le conditionnement identifié OM, DASRI et OPCT	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
✚ le lieu de stockage intermédiaire conforme aux normes	<input type="checkbox"/>		
✚ l'évacuation et le transport des DASRI	<input type="checkbox"/>		
Vous pouvez indiquer :			
✚ production DASRI (poids / mois)			
✚ délai de stockage (jours)			
			1 – 0
Délai conforme : > 100 Kg / semaine = 72 heures			
: entre 5 Kg / mois et 100 Kg / semaine = 7 jours			
: < 5 Kg / mois = 3 mois			
Lors de manipulations de tous les déchets il est demandé d'appliquer, les précautions « standard » :			
✚ port des gants et lavage des mains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ en cas de risque de projections et/ou d'aérosolisation : le port d'un masque et d'une blouse de protection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Les moyens alloués permettent l'application de ces procédures et sont à disposition des équipes :			
✚ sacs à déchets OM	<input type="checkbox"/>		1 si 5
✚ sacs et/ou carton à déchets DASRI	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
✚ collecteurs OPCT répondant à la norme NFX 30500	<input type="checkbox"/>		
✚ système de fixation pour les collecteurs OPCT	<input type="checkbox"/>		
✚ le matériel de protection du personnel	<input type="checkbox"/>		

II-5 GESTION DE LA QUALITE DE L'EAU

II-5.1 Eau chaude sanitaire

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>NA</i>	<i>score</i>
Au moins un contrôle annuel visant le dénombrement des légionelles est réalisé dans l'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Il comporte au moins cinq points de prélèvement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Si vous avez été confronté à une non-conformité, vérifiez que les points suivants ont été réalisés :				
 sécurisation des points d'usage (arrêt douche et robinet / ou filtration)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
 sensibilisation des médecins au risque de survenue de cas pendant 10 jours après l'arrêt de l'exposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
 mesures correctives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
 vérification de la normalisation des analyses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le carnet sanitaire portant sur l'eau est en place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Il contient les éléments suivants :				
 un audit portant sur le réseau par un organisme spécialisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
 la cartographie du réseau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
 les relevés de température	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
 la liste des travaux en cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
 les opérations de maintenance sur le réseau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
 les traitements contre le tartre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
 les traitements de désinfection de la robinetterie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
 les résultats d'analyse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
 la circulaire n°493 du 28 octobre 2005 est à disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Devant des dysfonctionnements et/ou en présence de résultats d'analyse non conformes,				
 une procédure détaillant la conduite à tenir dans l'établissement est en place	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
 une information vers le médecin coordonateur est systématique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Vous avez à disposition une conduite à tenir devant une légionellose pulmonaire :				
 pour la prise en charge thérapeutique du résident	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
 pour les actions à mener concernant le réseau eau dans l'EHPAD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0

II-5.2 Eau de consommation alimentaire

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Concernant l'eau du robinet :			
<ul style="list-style-type: none">  au moins, un prélèvement annuel contrôlant la potabilité au niveau des points des offices alimentaires est réalisé 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Vous utilisez l'eau embouteillée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none">  une vérification de la date limite de consommation est réalisée  un lieu de stockage protégé est prévu 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Vous utilisez l'eau des fontaines réfrigérantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none">  un prélèvement annuel contrôlant la potabilité des fontaines est réalisé  un entretien régulier des fontaines est programmé selon les préconisations du fabricant. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Vous utilisez l'eau distribuée à partir de « bombonne »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none">  un cahier des charges est en place avec la société distributrice de ce type d'eau  une maintenance du système est assurée par cette société 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 2 ☒
Devant des dysfonctionnements et/ou en présence de résultats d'analyse non conformes de la qualité de l'eau de consommation alimentaire,			
<ul style="list-style-type: none">  une procédure détaillant la conduite à tenir dans l'établissement est en place.  une information vers le médecin coordonateur est systématique 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0

CHAPITRE III - GESTION DU MATERIEL

Critères

oui non score

Vous utilisez systématiquement du matériel stérile à usage unique au cours des soins 1 – 0

Il existe une procédure de nettoyage désinfection du matériel de soins réutilisable ne nécessitant pas de stérilisation, 1 – 0

Indiquer les matériels mis à disposition pour stériliser les DM :

.....

.....

Remplir le tableau ci-dessous : si matériel non utilisé dans l'établissement, ne pas cocher la case « Matériels » et ne pas compléter les rubriques le concernant.

Matériels	Protocole		Type de traitement détergent/désinfectant ou Technique vapeur	Score
	Existe	Validé*		
<input type="checkbox"/> Extracteur à oxygène	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒
<input type="checkbox"/> Générateur (appareil) aérosol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒
<input type="checkbox"/> Thermomètre température résident	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒
<input type="checkbox"/> Chariot lit / douche / fauteuil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒
<input type="checkbox"/> Lève malade (sangles ou hamac)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒
<input type="checkbox"/> Chariot de soins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒
<input type="checkbox"/> Chariot distribution médicaments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒
<input type="checkbox"/> Chariot linge propre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒
<input type="checkbox"/> Chariot linge sale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒
<input type="checkbox"/> Chaise de pesée, plateforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 3 ☒

* Validé par le médecin coordonnateur et le directeur de l'établissement.

IV - GESTION DES SOINS

IV-1 LES ACTES INFIRMIERS

Remplir le tableau ci-dessous : si le soin n'est pas effectué dans l'établissement, ne pas cocher la case dans la colonne « Type de soins » et ne pas compléter les rubriques le concernant.

Type de soins	Protocole		Score
	Existe	Validé*	
<input type="checkbox"/> Le prélèvement veineux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> La pose d'une voie veineuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 2 ☒
<input type="checkbox"/> La pose d'une perfusion sous cutanée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 2 ☒
<input type="checkbox"/> L'oxygénothérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 2 ☒
<input type="checkbox"/> L'aérosol thérapie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 2 ☒
<input type="checkbox"/> Les injections (IM/SC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Le sondage vésical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 si 2 ☒
<input type="checkbox"/> L'aspiration buccale ou bronchique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

* Validé par le médecin coordonnateur et le directeur de l'établissement.

IV-2 LES ANTISEPTIQUES

Critères	oui	non	score
Il existe des recommandations sur l'utilisation des antiseptiques dans l'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Elles sont :			
✚ validées par le médecin coordonnateur	<input type="checkbox"/>		1 si 2 ☒
✚ diffusées dans tous les secteurs de l'EHPAD	<input type="checkbox"/>		
Le temps de contact des antiseptiques est précisé dans ce document	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
L'inscription sur les flacons de la date d'ouverture est demandée dans ce document	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Un choix consensuel de 2 gammes d'antiseptiques a été effectué par le médecin coordonnateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
L'utilisation des antiseptiques fait l'objet d'une prescription médicale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
L'établissement valorise l'utilisation des antiseptiques conditionnés en monodose	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Le principe d'une antiseptie en 4 temps (nettoyage - rinçage - séchage - antiseptie) est préconisé (exemple pose d'un cathéter veineux périphérique ou voie veineuse sous cutanée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0

IV-3 LES PRECAUTIONS « STANDARD »

Elles concernent :

- ✚ l'hygiène des mains
- ✚ le port des gants
- ✚ le port de sur blouse, lunettes, masque
- ✚ les matériels et surfaces souillés
- ✚ le transport de prélèvements biologiques, linge et matériel souillé
- ✚ les AES

Deux points de ces précautions standard (lavage et/ou désinfection des mains et gants) sont envisagés ci-après :

IV-3-1 Hygiène des mains

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
La politique de l'hygiène des mains valorise l'utilisation des produits hydro-alcooliques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Des produits hydro-alcooliques sont mis à disposition du personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Une information préalable sur les conditions d'utilisation des produits hydro-alcooliques a été effectuée auprès des personnels utilisateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Les postes de lavage des mains implantés dans les unités comportent :			
✚ distributeur Essuies mains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ distributeur de savon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0

IV-3-2 Gants




<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Les gants à usage unique non stériles sont mis à disposition des équipes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
L'établissement a promu l'utilisation des gants non poudrés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Le principe d'une utilisation à usage unique est requis (changement des gants entre deux personnes et entre deux soins pour une même personne)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0



	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Les précautions standard ont fait l'objet d'une information et d'une diffusion large auprès de tout le personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0

Informations et diffusions larges des précautions standard : l'auditeur doit rechercher des éléments démontrant le caractère formalisé de cette information ou diffusion (réunions avec comptes rendus, affichage, classeur d'hygiène...).

IV-4 LES PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES

Elles renforcent les précautions « standard » et concernent :

-  le port de gants à usage unique et le port de sur blouse (précaution Contact)
-  le port d'un appareil de protection respiratoire (précaution Air)
-  le port d'un masque chirurgical à usage unique (précaution Gouttelettes)




<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Les précautions complémentaires ont fait l'objet d'une information et d'une diffusion large auprès de tout le personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Il existe des procédures institutionnelles concernant les mesures contact, air et gouttelettes mise en œuvre dans l'établissement en fonction de la pathologie des résidents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Elles sont :			
 validées par le médecin coordonateur et le directeur	<input type="checkbox"/>		1 si 2
 diffusées et mis à disposition dans tous les secteurs de l'EHPAD	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>

IV-5 HYGIENE DES RESIDENTS

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
L'hygiène bucco-dentaire des résidents est surveillée dans l'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Les protocoles d'hygiène des mains (PHA) concernant les résidents sont appliqués	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0

V - LES VACCINATIONS CONTRE LES AFFECTIONS RESPIRATOIRES

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
L'établissement organise la vaccination antigrippale des résidents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
L'établissement encourage la vaccination antigrippale de tout le personnel de l'EHPAD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
L'établissement prend en charge la vaccination antigrippale des résidents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
L'établissement prend en charge la vaccination antigrippale de tout le personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
L'établissement procède à la vaccination anti-pneumococcique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Indicateurs de suivi :			
Pouvez-vous donner pour le dernier hiver :			
 Le pourcentage de résidents vaccinés contre la grippe	_____	%	1 à 3*
 Le pourcentage de soignants vaccinés contre la grippe	_____	%	1 à 2*
 Le pourcentage de résidents vaccinés contre les pneumocoques	_____	%	1 à 3*

* Calculé en fonction du pourcentage déclaré.

VI - GESTION DES RISQUES EPIDEMIQUES

VI-1 GALE

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
Il existe un protocole dans l'établissement pour faire face à un cas de gale. Il est :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ écrit	<input type="checkbox"/>		1 si 3
✚ validé	<input type="checkbox"/>		☒
✚ diffusé	<input type="checkbox"/>		
Des produits (Stromectol®) pour le traitement des personnes atteintes peuvent être mis à disposition du personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
La mise en œuvre des mesures « précautions complémentaires » est protocolisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
La mise en place et la levée de l'isolement font l'objet d'une prescription médicale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Le patient reste dans sa chambre jusqu'à la réalisation d'un traitement curatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Des produits (A-par®) pour le traitement du linge et autres matériels non lavables à 60°C peuvent être mis à disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Une procédure et une traçabilité de l'information au résident et à sa famille sont opérationnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0

VI-2 TUBERCULOSE PULMONAIRE

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>score</i>
La conduite à tenir devant un cas de tuberculose est :			
✚ écrite	<input type="checkbox"/>		1 si 3
✚ validée	<input type="checkbox"/>		☒
✚ diffusée	<input type="checkbox"/>		
La déclaration obligatoire est faite auprès du médecin DDASS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Le centre de ressource est identifié (CLAT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Le médecin du travail est systématiquement informé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Un avis spécialisé est demandé ou le malade est hospitalisé systématiquement dans un service de médecine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Des mesures de dépistage du personnel et des résidents sont prévues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
Les précautions complémentaires sont prévues en attendant le transfert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
✚ des masques respiratoires (FFP1-FFP2) sont disponibles pour le personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0
✚ des masques chirurgicaux sont prévus pour le résident atteint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 – 0

VI-3 GASTRO-ENTERITE

Critères

oui non score

Une procédure de prise en charge est :

- écrite
- validée
- diffusée

1 si 3

Les précautions complémentaires (contact) sont demandées

1 – 0

En cas de résident suspect de diarrhée à *Clostridium difficile*, un isolement géographique est demandé

1 – 0

Un traitement des locaux comportant une désinfection à l'eau de javel diluée est-il prévu

1 – 0

Dans le cadre de la gestion des risques épidémiques, une information est prévue vers :

- les résidents
- le Conseil de la vie sociale
- les salariés
- les familles

VII – PREVENTION DES ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG

<i>Critères</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>NA</i>	<i>score</i>
Tout le personnel est à jour de la vaccination pour le VHB ou est protégé par auto immunisation (cf. Directeur, médecin du travail)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Une formation auprès de tout le personnel pour prévenir les risques d'AES a été organisée dans l'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Il existe des procédures institutionnelles détaillant la conduite à tenir (CAT) en cas d'AES mise en œuvre dans l'établissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Elles sont :				
<input type="checkbox"/> validées par le médecin coordonateur et le directeur	<input type="checkbox"/>			1 si 2
<input type="checkbox"/> diffusées et mis à disposition dans tous les secteurs de l'EHPAD	<input type="checkbox"/>			☒
La CAT est affichée dans tous les lieux communs du personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Cette CAT a fait l'objet d'une présentation au personnel au cours d'une réunion organisée (à l'échelon de l'établissement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
En cas d'AES, il est prévu de faire un test rapide VIH pour investiguer le patient source (lorsque celui-ci est connu)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Il existe un suivi épidémiologique des AES dans l'établissement réalisé par le médecin du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Donner la tendance évolutive du nombre d'AES dans l'établissement au cours des 3 dernières années (cf. médecin du travail) :				
1= en augmentation 2= en diminution 3= stable		_		
Si votre EHPAD est doté d'un CHSCT, le bilan annuel des Accidents avec exposition au sang est présenté lors d'une réunion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le personnel dispose des équipements et du matériel de protection suivant :				
<input type="checkbox"/> des gants à usage unique non stériles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
<input type="checkbox"/> des masques chirurgicaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
<input type="checkbox"/> des lunettes de protection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
Le personnel a à sa disposition des équipements ou du matériel de sécurité :				
<input type="checkbox"/> des collecteurs de sécurité munis de système de fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1 – 0
<input type="checkbox"/> du matériel sécurisé pour prélèvements sanguins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (*)	1 – 0
<input type="checkbox"/> du matériel sécurisé pour prélèvements capillaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (**)	1 – 0
<input type="checkbox"/> du matériel sécurisé pour injections	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (**)	1 – 0
<input type="checkbox"/> du matériel sécurisé pour perfusions veineuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (**)	1 – 0
<input type="checkbox"/> du matériel sécurisé pour perfusions sous cutanées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (**)	1 – 0
<input type="checkbox"/> du matériel sécurisé pour l'insulinothérapie par auto-piqueur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (**)	1 – 0

(*) Si les prélèvements sont extériorisés

(**) Activité de l'EHPAD non concerné par ce type de matériel.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- [L'outil ANGELIQUE](#) sur le site du ministère

(<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/personnes-agees/grands-dossiers/ehpad/ameliorer-qualite-ehpad-outil-angelique.html>)
- [Circulaire n°489 du 22 novembre 2006](#) relative à la conduite à tenir devant les infections respiratoires aiguës basses chez les personnes âgées
- [Circulaire n°DGAS/SD2C/DHOS/E2/DGS/5C/5D/2006/404 du 15 septembre 2006](#) relative aux recommandations de maîtrise des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements hébergeant des personnes âgées et dans les unités de soins de longue durée
- [Circulaire N°DGS/SD7A/DHOS/E4/DGAS/SD2/2005/493 du 28 octobre 2005](#) relative à la prévention du risque lié aux légionelles dans les établissements sociaux et médico-sociaux d'hébergement pour personnes âgées
- [Circulaire DGAS/SD2 2005-425 du 16 septembre 2005](#) relative à la vaccination contre la grippe dans les établissements médico-sociaux
- [Circulaire DHOS/E4/DGAS-2 C n° 2004-207 du 5 mai 2004](#) relative au rafraîchissement de l'air des locaux des établissements de santé et des établissements médico-sociaux
- [Circulaire DGS/DH n° 98/249 du 20 avril 1998](#) relative à la prévention de la transmission d'agents infectieux véhiculés par le sang ou les liquides biologiques lors des soins dans les établissements de santé.

Recommandations :

- Les [bonnes pratiques de soins en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes](#), version 2007, sur le site du Ministère en charge des personnes âgées
- Document CCREVI « Commission de coordination des vigilances » " [Pratiques d'hygiène en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées \(EHPA\)](#) " avec trois documents sur le site des Directions régionale et départementales des affaires sanitaires et sociales de Midi-Pyrénées, janvier 2008
- Document CCLIN Sud-Ouest " [Recommandations concernant la gestion de la gale](#) " dans les établissements de soins et médico-social, 2004.
- Mesures de prévention et de maîtrise de la diffusion des infections à *Clostridium difficile* dans les établissements de santé sur le site du CCLIN Paris-Nord : [fiche technique Clostridium](#) et la [plaquette patient](#), 2006.
- Mesures pour la prévention et la maîtrise de la diffusion de la gale dans les établissements de santé et sanitaires et sociaux sur le site du CCLIN Paris-Nord : [fiche technique](#) et [plaquette patient](#), 2007.
- Comité Technique national des Infections Nosocomiales. Désinfection des dispositifs médicaux - [Guide de bonnes pratiques](#) - CTIN 1998.
- Eaux des établissements pour personnes âgées - [Maîtrise des risques sanitaires](#) - Groupe Eau Santé 2008